



Catalogue formations

2022-2023

PREMIER ET SECOND DEGRES



APPRENDRE A COOPERER ET COOPERER POUR APPRENDRE

Nice

Public concerné

Enseignants du second degré

Pré requis :

Aucun pour le jour 1

Avoir suivi le jour 1 de base en vue du jour 2

Avoir suivi les jours 1 et 2 en vue du jour 3

Objectifs pédagogiques visant des pratiques

- Apprendre à développer les habiletés coopératives au sein du groupe en formation pour être capable de les mettre en œuvre entre élèves dans différents niveaux de classes.
- Apprendre à intégrer la démarche coopérative dans les situations d'apprentissage afin de diversifier les approches des connaissances et des méthodes à acquérir de la part des élèves.
- Apprendre à développer l'implication et la motivation des élèves à travers une pédagogie coopérative.
- Expérimenter et identifier des structures pédagogiques coopératives.
- Développer une démarche réflexive par rapport à sa posture d'enseignant.

Contenus, moyens & méthodes

- Le développement des habiletés coopératives : expérimentation et élaboration d'activités favorables à l'acquisition de ces habiletés.
 - Utilisation de différents jeux pour fonder le ou les groupe(s) en début d'année
 - Groupes de base, groupes d'experts.
- Mise en œuvre d'une stratégie qui inclut à la fois les habiletés coopératives et leur utilisation dans les démarches d'apprentissages : Coopérer pour apprendre, apprendre à coopérer.
- Les valeurs et habiletés sous-jacentes à la coopération et le passage de ces valeurs énoncées aux comportements adéquats.
 - Activités qui amènent à expérimenter la solidarité et l'interdépendance
 - Habiletés coopératives (offrir de l'aide, reformuler, participer activement, accepter les différences, faciliter l'interaction).
- Développement de la connaissance de soi et de ses qualités relationnelles dans une démarche de travail coopératif.

Moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement

- Apports théoriques
- Expérimentation de dispositifs de pédagogie coopérative
- Relecture d'expériences
- Travaux en groupes

Evaluation des acquis de la formation

- Analyse de pratique sur le terrain
- Evaluation écrite et orale en fin de formation

Nombre de participants
12 à 45 participants

Durée
3 jours en présentiel
(18 heures)

Dates
Mardi 4 octobre 2022

et

Mercredi 5 octobre 2022
Vendredi 13 janvier 2023

Horaires
9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)
Notre Dame de la Tramontane
1030, Chemin de Vallauris
06160 JUAN LES PINS

Formateur(s)
Marie-Chantal DANIEL,
Formatrice Du Centre Angèle
Mérici

Financement
Formation prise en charge par
Formiris

**Les inscriptions se font
auprès de la DDEC en
clicquant [sur ce lien](#)**

UNE COMMUNICATION EFFICIENTE ENSEIGNANTS- FAMILLES

Mener un entretien - Nice

Public concerné

1er & 2d degré - Chef d'établissement, Personnel enseignant

Pas de pré requis.

Présentation

Bien communiquer avec les familles est essentiel pour tisser la relation de confiance réciproque à la base d'une coéducation constructive et sereine.

Il est donc primordial, pour les enseignants, d'intégrer les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle à leur pratique et de s'outiller pour utiliser des techniques de communication adaptées et pour conduire des entretiens efficaces et apaisés.

Objectifs et compétences visées

Installer un cadre relationnel constructif avec les familles. Installer et entretenir un dialogue constructif avec les parents. Coopérer avec les familles en toute circonstance.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves

Contenus, moyens & méthodes

Journée 1 : Le principe de co-éducation (ou de relation collaborative) : contexte et évolution ; Loi du 8 juillet 2013.

Les rôles et places de chacun dans la relation enseignants-parents : comprendre ce qui distingue et ce qui rassemble parents et enseignants. Les représentations réciproques : passer des peurs réciproques à la confiance.

Le cadre de la co-éducation au niveau de l'équipe pédagogique, au niveau des familles et au niveau de la relation enseignants-parents. Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : verbale ; non verbale ; para verbale. La préparation d'un rendez-vous avec les parents : éléments à prendre en compte en amont, pendant, en aval.

Journée 2 : La conduite d'un entretien avec les familles : accueillir, instaurer un climat de confiance, informer et expliciter, échanger pour construire ensemble.

Les principes de l'écoute active : présence, disponibilité, écoute, non jugement, explicitation, reformulation, validation.

Les outils pour comprendre une situation et y répondre de façon professionnelle ; s'adapter aux différents profils de parents et de situations. La gestion des émotions.

Les mécanismes du conflit : causes, réactions, conséquences.

La posture assertive : affirmer un désaccord sans exclure le point de vue de l'autre.

Journée 3 : Retour sur les mises en pratique. Approfondissement des apports des journées 1 et 2 selon les besoins des participants. Analyse des pratiques et remédiation selon les problématiques remontées par les participants. Entraînement à l'écoute active : mises en situation.

Nombre de participants
8 à 16 participants

Durée
3 jours - 18 heures Session en présentiel et en discontinu

Dates
Mercredi 9 novembre 2022
Jeudi 10 novembre 2022
Mercredi 1er février 2023

Horaires
9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)
Établissement Nice

Formateur(s)
Danièle PÉRALEZ, Formatrice de l'Institut Saint Cassien

Financement
Formation prise en charge par Formiris

Les inscriptions se font sur le site de Formiris :

Code RSC-2022-02275

L'ORAL DE LA PETITE SECTION A LA SIXIEME

Nice

Public concerné

Cycles 1 – 2 - 3.

Pas de pré requis.

Présentation

Dans notre société où l'oral a une place prépondérante à la fois dans le quotidien et sur les réseaux sociaux, on constate aujourd'hui ce paradoxe d'une communication difficile entre les individus.

La relation n'est pas seule en jeu. Les jeunes ont besoin de repères et d'outils pour pouvoir entrer en relation en fonction des situations.

Le langage oral n'est pas seulement un moyen de communication, d'expression, il est aussi, notamment à l'école, un outil d'élaboration de la pensée, des savoirs, de construction de soi, un moyen d'apprendre, un point d'appui pour développer des compétences à l'écrit. Tout comme l'écrit, certains usages de l'oral permettent de développer des habiletés cognitives.

Objectifs et compétences visées

L'oral au quotidien dans la classe : outils et démarches

Gestion du stress et des émotions, confiance en soi, posture, oser entrer en communication avec les autres

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite

Enrichir les compétences professionnelles et les développer.

Contenus, moyens & méthodes

Apports théoriques : (Exposé, apports dialogués)

- Une communication précise en fonction des situations et des besoins (présentation d'un projet, débat...)
- Quelle est la place et la fonction de l'oral dans les apprentissages ?
- Didactique de l'oral
- Connaissance des programmes et des compétences par cycle
- Connaissance des ressources disponibles, en particulier les documents d'accompagnement et leur contenu.

Outils :

- Présentation de situations de classe et d'outils pour enseigner : jeux de rôle, jeu dramatique, improvisation, travail sur la voix (intonation, diction...), gestuelle, posture...
- Dans les outils, penser à l'enregistrement audio et vidéo.
- Comment apprend-on à (quelles situations d'apprentissage mettre en œuvre) :
 - ↪ participer à un échange de façon pertinente
 - ↪ exprimer un accord ou un désaccord
 - ↪ pratiquer les formes de discours attendues (raconter, décrire, expliquer...) dans des situations où les attentes sont explicites
 - ↪ réaliser une présentation orale en prenant appui sur des notes ou un diaporama
 - ↪ enrichir son vocabulaire
 - ↪ utiliser des structures syntaxiques nouvelles
 - ↪ utiliser le registre de langue approprié

Nombre de participants
10 à 25 participants

Durée
3 fois 2 jours par cycle

Dates
A déterminer

Horaires
A déterminer

Lieu(x)
Établissement Nice

Formateur(s)
A déterminer

Financement
Formation prise en charge par Formiris

**Les inscriptions se font
auprès de la DDEC en
cliquant [sur ce lien](#)**

REPONDRE AU DEFI DE L'ECOLE INCLUSIVE

Des clefs pour accompagner tous les élèves – Saint Raphaël

Public concerné

1er & 2d degré - Enseignants de tous niveaux

Pas de pré requis.

Présentation

L'école inclusive questionne la posture professionnelle de l'enseignant. Permettre à tous les élèves de trouver leur place est un sujet de préoccupation au cœur des pratiques. L'objectif de cette formation est d'apporter des repères précis pour devenir acteur à part entière.

Il s'agira ainsi d'outiller les enseignants en matière d'observation et d'identification des besoins par le biais du stage et d'une réflexion collective, afin d'envisager des pistes d'actions.

Objectifs et compétences visées

Repérer le cadre et les enjeux institutionnels de l'école inclusive.

Connaître les plans d'accompagnement, les mettre en œuvre.

Réfléchir ensemble et Co-construire une méthodologie de l'observation et d'identification des besoins.

Mettre en place un accompagnement adapté aux besoins des élèves.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Contenus, moyens & méthodes

Journée 1 : Cadre institutionnel

Posture professionnelle : l'observation, Méthodologie et travail coopératif. Différencier obstacles et difficultés. Modalités du stage : attendus relatifs au stage : identifier tout ce qui favorise la scolarisation d'un élève à BEP.

Journée 2 : Acteur dans l'école inclusive

Quel plan pour qui ? : PAP / PPRE / PPS

Démarche d'investigation : obstacles / besoins / pistes d'action

Évaluation / critères de réussite / notion de progrès

LPI un nouvel outil de partage

Retour sur le cadrage des objectifs du stage (FAQ)

Journée 3 : Enseignant réflexif

- Retour d'expérience à partir du stage / mutualisation :
- Analyse de l'outil d'observation co-construit : obstacles / leviers
- Analyse pistes d'actions mises en place pour l'élève à BEP
- Retour sur tous les possibles pour l'accueil d'un élève à BEP
- Repères sur la différenciation

Journée 4 : Des clés pour accompagner tous les élèves

Analyse d'une difficulté d'un élève observé en stage. Cercles d'entraide. Repère troubles spécifiques, aménagements, PAP. Repère : Compensation ou adaptation ? Rédaction d'un projet d'aide par groupe. Mutualisation des pistes d'aide et outils sur support numérique.

Évaluation à chaud du dispositif de formation.

Apports théoriques. Travail coopératif. Co-construction d'outils. Retour d'expériences à partir du stage. Analyse de situation et de geste professionnel.

Nombre de participants

10 à 25 participants

Durée

4 jours en présentiel – 30 heures

+ 1 jour de stage d'observation

Session en présentiel et en discontinu

Dates

Mercredi 19 octobre 2022

Jeudi 20 octobre 2022

Stage : entre jeudi 24 et le lundi

28 novembre 2022

Mardi 29 novembre 2022

Mercredi 30 novembre 2022

Horaires

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Saint Raphaël

Formateur(s)

Véronique LEGRAND, Sophie GODEFROY et autres formateurs de l'Institut Saint Cassien

Financement

Formation prise en charge par Formiris

Les inscriptions se font sur le site de Formiris :

Code RSC-2022-00806

PROFESSIONNALISATION AUX PRATIQUES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

APPROFONDISSEMENT

Module 2 – Nice

Public concerné

1er et 2d degrés - Enseignants de tous les niveaux, de la maternelle au lycée

Pré requis : avoir participé au module 1 ou avoir validé le palier 1BEP ASH.

Présentation

Ce stage constitue le 2nd module d'une formation destinée à sensibiliser les enseignants de classe ordinaire aux pratiques de l'école inclusive. Tout comme le premier module, celui-ci inclut 2 journées de stage en établissement qui permettront aux participants de développer une réflexion, des postures et des pratiques adaptées aux besoins et à la réussite de tous les élèves.

Objectifs et compétences visées

Analyser les situations des élèves et des professeurs. S'outiller pour optimiser la prise en compte de la diversité. Se positionner en professionnel dans l'équipe.

Développer une démarche réflexive.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Coopérer au sein d'une équipe
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'École
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Contenus, moyens & méthodes

Cadre institutionnel, enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive : concevoir et construire

Actualiser les connaissances institutionnelles et identifier les enjeux de l'éducation inclusive. Construire le concept de handicap. Construire le panorama de la prise en charge du handicap.

Exercer dans l'éducation inclusive : Différencier son enseignement et personnaliser les apprentissages. Analyser une situation d'élève après écriture d'une grille d'observation et entretien d'explicitation. Élaborer une évaluation formatrice critériée. Se positionner en professionnel dans l'équipe pédagogique, éducative et ESS.

Répondre pédagogiquement à des besoins éducatifs particuliers repérés : Connaître les élèves à BEP et les spécificités des TSLA et du TDAH. Prendre en compte les spécificités et les besoins de ces élèves. Analyser des situations qui mettent le professeur en difficulté / Positionnement.

Développer une pratique réflexive : Préparation et réalisation d'un oral de positionnement. Ateliers. Travaux de groupe. Analyse de situations. Stage (préparation et retour de stage). Élaboration d'outils. Écriture réflexive.

Nombre de participants

10 à 25 participants

Durée

8 jours - 36 heures de formation et 12h de stage d'observation

Session en présentiel et en continu

Dates

Mercredi 18 janvier 2023

au

Vendredi 27 janvier 2023

Horaires

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Nice

Formateur(s)

Coordination : Nathalie FRENOY, formatrice de l'Institut Saint Cassien

Intervenants : Nathalie FRENOY, Véronique LEGRAND, Marie-Laure LETHIMONNIER, Sophie GODEFROY, Sophie GUEZ, et autres formateurs de l'Institut Saint Cassien

Financement

Formation prise en charge par Formiris

Les inscriptions se font sur le site de Formiris :

Code RSC-2022-00808

PROFESSIONNALISATION AUX PRATIQUES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

PERFECTIONNEMENT

Module 3 – Marseille

Public concerné

1er et 2d degrés - Enseignants de tous les niveaux, de la maternelle au lycée

Pré requis : avoir participé au module 2 ou avoir validé le palier 1BEP ASH.

Présentation

Ce stage constitue le 3ème module d'une formation destinée à sensibiliser les enseignants de classe ordinaire aux pratiques de l'école inclusive. Ce stage devrait permettre aux professeurs d'appréhender la complexité des situations pédagogiques et d'élaborer une proposition innovante qui sera exposée en fin de stage. Les participants continueront à développer une réflexion, des postures et des pratiques adaptées aux besoins et à la réussite de tous les élèves.

Objectifs et compétences visées

Coopérer en équipe pour accompagner au mieux l'élève à BEP.

Œuvrer à un climat de classe contenant qui rend possible l'autonomie d'apprentissage des élèves.

Répondre pédagogiquement à la diversité et à la simultanéité des besoins éducatifs particuliers des élèves.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Coopérer au sein d'une équipe
- Coopérer avec les parents d'élèves

Contenus, moyens & méthodes

Cadre institutionnel, enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive : mettre en œuvre et perfectionner.

Coopérer en équipe pour accompagner au mieux l'élève à BEP et élaborer un PPRE efficace.

Analyser PAP et PPS : comment les rendre efficaces et opérationnels.

Exercer et innover dans l'éducation inclusive.

Construire des situations d'apprentissage coopératif.

Analyser les expérimentations des professeurs en inter session.

Analyser des situations qui mettent les professeurs en difficulté (aspects didactiques, comportement des élèves, climat scolaire etc.). Évaluer.

Répondre pédagogiquement à la diversité et à la simultanéité des besoins éducatifs particuliers des élèves.

Favoriser les interactions avec l'élève et son implication. Apports selon les besoins des stagiaires.

Développer une pratique réflexive : Préparation et réalisation d'un oral de positionnement.

Ateliers ; travaux de groupe ; Analyses de situations. Élaboration d'outils. Écriture réflexive, travaux personnels encadrés.

Nombre de participants

10 à 25 participants

Durée

8 jours - 36 heures de formation et 12h de travail personnel encadré sur place

Session en présentiel et en continu

Dates

Mercredi 8 mars 2023

au

Vendredi 17 mars 2023

Horaires

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Institut Saint Cassien
63 Av. des Roches
13007 Marseille

Formateur(s)

Coordination : Nathalie FRENOY, formatrice de l'Institut Saint Cassien

Intervenants : Nathalie FRENOY, Véronique LEGRAND, Marie-Laure LETHIMONNIER, Sophie GODEFROY, Sophie GUEZ, et autres formateurs de l'Institut Saint Cassien

Financement

Formation prise en charge par Formiris

Les inscriptions se font sur le site de Formiris :

Code RSC-2022-00861

FAITS RELIGIEUX

LES FÊTES RÉPUBLICAINES ET RELIGIEUSES AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE

Marseille

Public concerné

Chefs d'établissement 1^{er} et 2nd degrés, Enseignants 1^{er} et 2nd degrés, Adjoints en pastorale, Personnel éducatif,

Pas de pré requis.

Présentation

La fête est un moment fort de la vie.

Les fêtes religieuses pour une part définissent les religions et marquent les cultures. Leur présence dans le calendrier scolaire offre l'opportunité de connaître chacune d'entre elles.

Chaque religion ayant ses fêtes, leurs diversités favorisent l'ouverture à la différence.

On se propose de réfléchir au sens de la fête, de donner une connaissance des différentes fêtes religieuses et de se donner les moyens pédagogiques pour en faire un moment fort de l'éducation à l'altérité, au dialogue et au vivre ensemble.

Objectifs et compétences visées

Interroger le sens de la fête

Acquérir des éléments de connaissance de la République

Acquérir des éléments de connaissance de la religion de l'autre

Ouvrir à l'intelligence des cultures et favoriser la compréhension mutuelle

Contenus, moyens & méthodes

Jour 1 :

La fête dans les cultures

- Accueil des stagiaires
- Evaluation diagnostique
- Anthropologie de la fête : fête dans les cultures, le temps de la fête dans son rapport au temps
- Fêtes et transgression : le carnaval

Jour 2 :

Analyse et compréhension des principales fêtes religieuses

- Pessah et Yom Kippour dans le judaïsme
- L'Aid et Mouloud dans l'islam
- Noël et Pâques dans le christianisme
- Ateliers pédagogiques

Jour 3 :

Analyse et compréhension des principales fêtes républicaines

- Le 14 juillet
- Le 11 novembre et le 8 mai
- Évaluation de la formation.

Nombre de participants

A déterminer

Durée

3 jours – 18 heures

Dates

Mercredi 15 mars 2023

Jeudi 16 mars 2023

Vendredi 17 mars 2023

Horaires

A déterminer

Lieu(x)

ISTR

Centre le Mistral,

11 impasse Flammarion

13001 Marseille

[\(Accès\)](#)

Formateur(s)

Christian Salenson,

Dominique Santelli

Financement

Formation prise en charge par

Formiris

Akto : 450 €

Pour le personnel enseignant :
Les inscriptions se font sur le site de
Formiris :
Code RSC-2022-02089

Pour le personnel OGEC :
adressez un mail à Madame Vanina Tibaldi :
icm@icm13.com
qui vous enverra le bulletin d'inscription et
les conventions AKTO

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES SUPPLÉANTS DU 1ER DEGRÉ

Cadre réglementaire et prise en main de la classe Module 1 – Nice

Public concerné

1er degré - Suppléants

Pré-requis : être en poste en tant que suppléant.

Présentation

Ce dispositif, qui s'adresse aux suppléants, leur propose un suivi individualisé et collectif permettant de prendre en compte leurs besoins spécifiques, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une certaine expérience dans le poste. Ce premier module permet d'acquérir des gestes professionnels essentiels afin d'assurer le plus sereinement et efficacement possible sa fonction de remplaçant.

Objectifs et compétences visées

Comprendre les spécificités de l'Enseignement Catholique. Maîtriser son entrée en fonction. Développer des outils pédagogiques pour gérer sa classe.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication

Contenus, moyens & méthodes

Phase 1 en présentiel (6h) : - chaque participant expose les besoins qu'il souhaiterait voir traiter en urgence. - travail à partir des représentations personnelles du participant sur ce qu'est un enseignant et plus précisément dans l'Enseignement Catholique, suivi d'une réalisation d'un panneau collectif évolutif dans la journée et lors des modules suivants. - travail sur le vocabulaire : enseignant / pédagogue, didactique / pédagogie... - présenter le cadre réglementaire et institutionnel et comprendre le caractère propre de l'Enseignement Catholique : comprendre le rôle d'un enseignant et l'organisation interne d'une école catholique (les différents acteurs, conseils, projets, règlements ...). - à partir d'un travail de coopération, présenter les textes officiels nécessaires à la préparation de classe (BO, SCCC...) ainsi que les principaux « sites ressources » à consulter lors des recherches. - lister les documents officiels à produire (programmations, progressions, cahier journal...). - créer un climat de classe propice aux apprentissages. - initiation aux principes de la communication non violente.
- clôture de la journée en s'assurant que les besoins émis en début de journée ont été abordés ou à défaut prévision d'un accompagnement individuel du participant.

Phase 2 en présentiel (6h) : - synthèse des acquis à partir des documents officiels produits individuellement lors de l'intersession (cahier journal, emploi du temps...) et remédiation si nécessaire. - élaborer en collectif un synopsis de fiche de préparation (plan de séquence qui différencie compétence et objectif) à partir des écrits personnels fournis. - retour sur le climat de classe abordé lors de la 1ère rencontre à partir d'analyse de pratique. - accompagner à l'écriture des différents écrits professionnels demandés.

Phase 3 en distanciel (3h) : - échanges entre pairs sur un forum réservé aux participants sur la plateforme It's Learning.

Nombre de participants

8 à 15 participants

Durée

2,5 jours
15 heures (+ distanciel 3h)
Session en présentiel et en discontinu

Dates

Mercredi 9 novembre 2022
Mercredi 23 novembre 2022

Horaires

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Nice

Formateur(s)

Catherine BUIGUES, formatrice
de l'Institut Saint Cassien

Financement

Formation prise en charge par
Formiris

Bilan

Evaluation des et de la
satisfaction des stagiaires
selon les modalités de l'ISFEC
Marseille

**Les inscriptions se font sur
le site de Formiris :**

Code RSC-2022-02145

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES SUPPLÉANTS DU 1ER DEGRÉ

Les stratégies d'enseignement Module 2 – Nice

Public concerné

1er degré - Suppléants

Pré-requis : être en poste en tant que suppléant.

Présentation

Ce dispositif, qui s'adresse aux suppléants, leur propose un suivi individualisé et collectif permettant de prendre en compte leurs besoins spécifiques, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une certaine expérience dans le poste. Ce deuxième module, en présentiel et en distanciel, complété par un accompagnement au sein de la classe d'acquies des gestes professionnels afin d'assurer le plus sereinement et efficacement possible sa fonction de remplaçant.

Objectifs et compétences visées

Maîtriser les 4 piliers de l'apprentissage.

Découvrir une situation d'apprentissage.

Montage d'une séquence entière. Connaître les spécificités de la maternelle, l'évaluation, les projets, l'organisation des ateliers, les rituels.

Comparer diverses méthodes de lecture en CP.

Aborder les relations parents/enseignant - relations enseignant/Asem.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves

Contenus, moyens & méthodes

Phase 1 en présentiel (6 h) : Relations parents/enseignant : jeux de rôle pour les entretiens. Repérer les 4 piliers de l'apprentissage et les éléments nécessaires à une situation d'apprentissage : zoom sur l'attention et apports en neurosciences (S.Dehaene - JP.Lachaux). Élaborer en binôme un plan de séquence et la 1ère séance proposant une entrée motivante, faisant sens pour les élèves et les rendant acteurs de leur apprentissage.

Phase 2 en présentiel (6 h) : Relations enseignant/ASEM : quizz sur les rôles de chacun. Les spécificités de la maternelle : organisation, rituels... Travail sur les ateliers et élaboration en commun d'un document de référence listant des propositions d'ateliers autonomes sur les 3 cycles : document évolutif dans l'année à partir des propositions émises sur le forum sur la plateforme It's Learning. Découverte du CP par le biais de la lecture : se mettre à la place d'un élève débutant son apprentissage et analyse de manuels pour découvrir les diverses méthodes de lecture. Élaborer un plan de séquence entier à partir des préparations élaborées au préalable en individuel lors de l'intersession et dépôt sur la plateforme It's Learning. Les attendus d'une visite conseil et lecture de la grille d'évaluation des suppléants.

Phase 3 en distanciel (6 h) : possibilité d'une visite en classe à la demande du participant ou en cas de difficultés repérées par le formateur et dépôt de la séance présentée sur la plateforme It's Learning après validation finale par le formateur. Echanges entre pairs sur un forum réservé aux participants sur la plateforme It's Learning.

Nombre de participants

8 à 20 participants

Durée

3 jours

18 heures (distanciel 6h + visite)

Session en présentiel et en discontinu

Dates

Mercredi 14 décembre 2022

Mercredi 25 janvier 2023

Horaires

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Nice

Formateur(s)

Catherine BUIGUES, formatrice de l'Institut Saint Cassien

Financement

Formation prise en charge par Formiris

Bilan

Evaluation des et de la satisfaction des stagiaires selon les modalités de l'ISFEC Marseille

Les inscriptions se font sur le site de Formiris :

Code RSC-2022-02146

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES SUPPLÉANTS DU 1ER DEGRÉ Education inclusive Module 3 – Nice

Public concerné

1er degré - Suppléants

Pré requis : avoir effectué les modules 1 et 2 ou avoir au moins 1 an d'expérience en tant que suppléant.

Présentation

Ce dispositif, qui s'adresse aux suppléants, leur propose un suivi individualisé et collectif permettant de prendre en compte leurs besoins spécifiques, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une certaine expérience dans le poste. Ce troisième module, en présentiel permet d'acquérir des gestes professionnels afin d'assurer le plus sereinement et efficacement possible sa fonction de remplaçant.

Objectifs et compétences visées

Connaître le cadre réglementaire : historique de l'école inclusive. Définir les élèves à BEP. Définir le rôle des différents partenaires. Analyser des situations d'élève.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'École
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

Contenus, moyens & méthodes

Matin : Cadre théorique

Définir l'école inclusive à partir du cadre institutionnel. Les sites de référence. Le vocabulaire spécifique : ségrégation, exclusion, intégration, inclusion, égalité, équité... Découverte à partir de Quizz. Définir un élève à BEP + jeux de rôle. Repérer le rôle des différents partenaires.

Après-midi : pratique de classe

Définir la différenciation. Rappel du référentiel de compétences. Repérer les étapes de mise en place de la différenciation dans les préparations : objectif défini / obstacle / différencier le CMPP (contenu, modalités, production, processus) / explicitation.

Vidéo : « Les dérives de la différenciation » Sylvain Connac.

En groupe, mise en application : élaboration d'une séance avec mise en place de différenciation, à l'aide d'une fiche d'exemples de flexibilité pédagogique.

La place du numérique pour différencier.

Nombre de participants

8 à 15 participants

Durée

1 jour - 6 heures

Session en présentiel et en discontinu

Dates

Mercredi 8 février 2023

Horaires

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Nice

Formateur(s)

Catherine BUIGUES, formatrice de l'Institut Saint Cassien

Financement

Formation prise en charge par Formiris

Bilan

Evaluation des et de la satisfaction des stagiaires selon les modalités de l'ISFEC Marseille

Les inscriptions se font sur le site de Formiris :

Code RSC-2022-02147

DÉBUTER UNE SUPPLÉANCE DANS LE 2D DEGRÉ

Cadre réglementaire et prise en main de la classe – MOOC

En distanciel

Public concerné

2d degré - Enseignants suppléants ou ayant un projet de suppléance

Pas de pré requis.

Présentation

Cette formation, qui s'adresse aux délégués auxiliaires, propose un suivi individualisé permettant de prendre en compte leurs besoins spécifiques, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une certaine expérience dans le poste.

Ce MOOC aborde plusieurs thématiques : la gestion de la classe, les mécanismes de l'apprentissage, la différenciation et un temps spécifique est également prévu pour accompagner le suppléant dans sa discipline.

Objectifs et compétences visées

- Connaître l'institution et ses spécificités - Connaître et maîtriser les 19 compétences attendues du professeur - Connaître les différents acteurs du projet éducatif - Savoir choisir des outils efficaces d'aide à la gestion de la classe - Objectifs opérationnels - Savoir travailler en équipe au sein d'un établissement - Être capable de concevoir et d'élaborer une séquence pédagogique - Construire un contrat de classe - Savoir construire ses éléments d'évaluation (notamment le travail par compétences) - Savoir analyser sa posture d'enseignant.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Contenus, moyens & méthodes

Ce dispositif, qui s'adresse aux délégués auxiliaires, propose un suivi individualisé permettant de prendre en compte leurs besoins spécifiques.

Nombre de participants

10 à 30 participants

Durée

Au rythme du stagiaire
Session en discontinu

Dates

A déterminer

Horaires

A déterminer

Lieu(x)

Pas de lieux (Distanciel)

Formateur(s)

Alexis AUSSENAC, formateur
de l'Institut Saint Cassien

Financement

Formation prise en charge par
Formiris

Les inscriptions se font sur le site de
Formiris :

[Code à venir](#)

Informations, pré-inscriptions auprès
de Madame Valérie Marmoy

valerie.marmoy@ddec06.com

FORMATION DE TUTEURS DÉBUTANTS NOMMÉS À LA RENTRÉE 2022

Gestes et savoirs fondamentaux pour exercer la fonction de tuteur - Module 1

Public concerné

1er et 2d degrés - Enseignants titulaires certifiés, Stagiaires SOPA, Étudiants Stagiaires, Professeurs stagiaires.

Pré-requis : Connaître les informations générales relatives à la formation et au suivi de l'année de stage. Avoir participé au module d'information (module en distanciel).

Présentation

Premier module d'une formation destinée aux tuteurs du premier et du second degrés. Cette formation initiale des tuteurs est obligatoire pour tout enseignant accompagnant pour la première fois un enseignant en année de validation ou relevant d'un dispositif d'aide spécifique ainsi que pour tout tuteur n'ayant pas suivi de formation spécifique à cette mission les années précédentes. C'est trois journées permettront aux participants de développer une réflexion et une posture adaptée à l'accompagnement des lauréats stagiaires.

Objectifs et compétences visées

Connaître le cadre réglementaire des interventions. Associer tuteurs, chefs d'établissement, formateurs et corps d'inspection. Situer clairement le rôle et la contribution de chacun des acteurs dans le processus d'évaluation, de validation, de certification et de titularisation des professeurs stagiaires. Adopter une posture éthique et responsable. Connaître et utiliser les bases de l'écoute active. Rédiger avec bienveillance et objectivité les rapports attendus.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Coopérer avec les partenaires de l'École
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Contenus, moyens & méthodes

Journée 1 (6h) : S'investir de sa mission : la « mallette » du tuteur. Connaître son stagiaire ; identifier ses besoins, connaître son processus de formation. Les différents tuteurs et la spécificité de leurs missions. Connaître les différents acteurs intervenant dans la validation de son stagiaire. La mission de tuteur : savoir accueillir et intégrer son stagiaire dans l'établissement, adopter une posture professionnelle adaptée au cadre réglementaire, poser un cadre relation tuteur stagiaire, savoir s'organiser sur l'année pour mieux accompagner. Adapter son accompagnement aux étudiants et collaborer entre tuteurs pour un suivi optimisé...

Journée 2 (6h) : Interpeller les différents acteurs de l'ISFEC en cas de postures non professionnelles du stagiaire : études de cas et jeux de rôles. Connaître et utiliser les bases de l'écoute active, mener un entretien et cibler des pistes de travail. Adapter son accompagnement aux besoins de la discipline en lien avec les attendus de la formation (réforme du Master MEEF). S'initier à la rédaction des rapports attendus : le rapport diagnostique, le journal de bord et la progression des rapports de l'étudiant-stagiaire et du stagiaire SOPA.

Journée 3 (6h) : Ateliers Pratiques. Adapter le suivi de l'étudiant-stagiaire en fonction de ses besoins, collaborer entre tuteurs pour co-construire en amont et en aval cet accompagnement.- Penser la rédaction des rapports : le rapport final et la progression des rapports de l'étudiant-stagiaire et du stagiaire SOPA/SER. Ateliers pratiques.- S'initier à un processus réflexif.- Evaluer son accompagnement.

Nombre de participants

8 à 35 participants

Durée

3 jours -18 heures

Session en présentiel et en discontinu

Dates

Jeudi 6 octobre 2022

Jeudi 15 décembre 2022

Jeudi 9 février 2023

Horaires

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Lycée Stanislas

25 Avenue Emile Bieckert
06000 Nice

Formateur(s)

Alexandra BEAUSIRE,
formatrice de l'Institut Saint
Cassien

Financement

Formation prise en charge par
Formiris

**Les inscriptions se font
sur le site de Formiris :**

Code RSC-2022-02519

FORMATION DES TUTEURS

Se situer dans le processus de formation : Accompagner - Évaluer - S'inscrire dans une démarche réflexive - Module 2

Public concerné

1er et 2d degrés - Enseignants titulaires certifiés, Stagiaires SOPA, Étudiants Stagiaires, Professeurs stagiaires.

Pré-requis : Avoir déjà accompagné un professeur stagiaire. Avoir participé au module d'information. Avoir participé au Module 1 les années précédentes.

Présentation

Ce stage constitue le deuxième module d'une formation destinée aux tuteurs du premier et du second degrés. Cette formation vise particulièrement les tuteurs ayant déjà accompagné un professeur stagiaire, mais désireux de consolider leurs connaissances/compétences sur les attendus de la fonction durant l'année de stage. Ce module inclut deux journées, à Nice, qui permettront également aux participants de s'initier à l'analyse de pratique.

Objectifs et compétences visées

Connaître les référents théoriques de son action. S'engager dans une démarche réflexive.

Analyser sa propre pratique.

Développer une réflexion et une posture adaptée à l'accompagnement des lauréats stagiaires.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les partenaires de l'École
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Contenus, moyens & méthodes

Journée 1 :

Mettre en place un projet d'accompagnement sur l'année : outils de communication, tissage et articulation du suivi annuel. Adapter sa posture et son accompagnement au profil du stagiaire. Mener un entretien selon des techniques précises pour amener le stagiaire à la démarche réflexive attendue : entretien d'explicitation, techniques de reformulation, ateliers pratiques. Mener un entretien pour gérer les situations difficiles et les comportements inadaptés : ateliers pratiques. Réfléchir la rédaction des rapports et du journal de bord pour parfaire leur élaboration et pour mieux accompagner.

Journée 2 :

Personnaliser le suivi du stagiaire : prioriser les pistes de travail en fonction de son profil. Maîtriser la rédaction des divers rapports. Poser une parole professionnelle sur son conseil, donner des clefs au stagiaire pour favoriser une veille scientifique. Entrer dans le processus de validation et /ou de préparation au concours pour l'étudiant-stagiaire et le stagiaire SOPA/SER. S'initier à l'analyse de pratique pour optimiser sa mission de tuteur et la progression de son stagiaire. Évaluer son accompagnement.

Nombre de participants

8 à 25 participants

Durée

2 jours - 12 heures
Session en présentiel et en discontinu

Dates

Jeudi 19 janvier 2023

Mercredi 22 mars 2023

Horaires

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Lycée Stanislas

25 Avenue Emile Bieckert
06000 Nice

Formateur(s)

Alexandra BEAUSIRE,
formatrice de l'Institut Saint
Cassien

Financement

Formation prise en charge par
Formiris

**Les inscriptions se font
sur le site de Formiris :**

Code RSC-2022-02521

FORMATION DES TUTEURS

Renouveler ses connaissances et ses pratiques de tuteur

Module 3

Public concerné

1er et 2d degrés - Enseignants titulaires certifiés, Stagiaires SOPA, Étudiants Stagiaires, Professeurs stagiaires.

Pré-requis : Avoir été formé à la fonction de tuteur il y a 3 ans ou plus.

Présentation

Dans le contexte de la réforme de la formation initiale et du recrutement des enseignants, cette formation vise à donner aux tuteurs confirmés, ayant déjà été formés il y a quelques années l'opportunité de mettre à jour leurs connaissances sur les nouveaux attendus de la fonction, au regard des missions de tuteurs selon les publics concernés : lauréats, stagiaires SOPA, stagiaires en responsabilité. Sur le plan disciplinaire, les tuteurs pourront également trouver des réponses à leurs besoins auprès des formateurs experts de l'ISFEC travaillant en collaboration avec les corps d'inspection auprès desquels ils ont été formés.

Objectifs et compétences visées

Réinterroger sa pratique, sa posture, pour tenir compte de la diversité des profils des stagiaires, en particulier des étudiants M1 et M2 stagiaires issus de Masters disciplinaires. Assurer sa mission de tuteur en adéquation avec les exigences de la nouvelle réforme.

S'approprier les modifications ou évolutions des connaissances, des compétences et des pratiques à la lumière des textes et des attendus.

Relire ses pratiques et repérer les points à consolider.

Mettre à jour ses connaissances et ses compétences sur le plan disciplinaire.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les partenaires de l'École
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Contenus, moyens & méthodes

Journée 1 :

Connaître son stagiaire : étudiant-stagiaire – stagiaire SOPA - professeur-stagiaire ; identifier ses besoins, connaître son processus de formation. Les différents tuteurs et la spécificité de leurs missions. Interpeller les différents acteurs de l'ISFEC en cas de postures non professionnelles du stagiaire : tuteur d'institut, responsable de parcours, référent...

Adapter son accompagnement aux étudiants et collaborer entre tuteurs pour un suivi optimisé. Les tâches du tuteur : rendre compte de la progression du stagiaire dans ses écrits, adopter une posture éthique et responsable, savoir observer sans juger pour conseiller. Réviser la rédaction des rapports attendus : le rapport diagnostique et la progression des rapports de l'étudiant-stagiaire, du stagiaire SOPA et SER, le journal de bord et les grilles d'observation.

Journée 2 :

Adapter son accompagnement aux besoins de la discipline en lien avec les attendus de la formation (réforme du Master MEEF). Réactualiser la didactique de sa discipline à la lecture des programmes et des préconisations des corps d'inspection. Évaluer son accompagnement.

Nombre de participants
8 à 35 participants

Durée

2 jours - 12 heures
Session en présentiel et en discontinu

Dates

Mercredi 19 octobre 2022
Mercredi 8 février 2023

Horaires

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Lycée Stanislas
25 Avenue Emile Bieckert
06000 Nice

Formateur(s)

Alexandra BEAUSIRE,
formatrice de l'Institut Saint
Cassien

Financement

Formation prise en charge par
Formiris

Les inscriptions se font
sur le site de Formiris :

Code RSC-2022-02523

DESAMORCER LES SITUATIONS D'INTIMIDATION ET LES RISQUES DE HARCELEMENT AVEC LA METHODE PIKAS

Public concerné

1er et 2d degrés – Chefs d'établissement, enseignants de tous les niveaux, cadres éducatifs, éducateurs, personnel OGEC

Pas de pré requis.

Présentation

Face au harcèlement, des méthodes de sensibilisation et d'intervention existent. Il est ainsi possible de s'appuyer sur le groupe pour désamorcer une situation, ou d'amener l'harcéleur à se soucier de sa victime. En France, 10% des élèves se disent harcelés. Alors que des collégiens ont interpellé les candidats à l'élection présidentielle, des méthodes inspirantes de prévention et d'intervention ont déjà été expérimentées dans certains établissements.

Objectifs pédagogiques visant des pratiques

Identifier les signaux d'alertes et les situations d'intimidation.
S'approprier et mettre en œuvre le protocole de remédiation PIKAS.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Contenus, moyens & méthodes

Journée 1 : Présentation du contenu de formation

Introduction au harcèlement scolaire à partir d'une vidéo "Campagne contre le harcèlement scolaire".

Comprendre le harcèlement scolaire :

- Décrypter une situation et définir en groupe s'il s'agit de harcèlement scolaire. Confronter les idées des stagiaires afin d'établir une définition et les prémices d'une grille de repérage
- Comment le définir ? Existe-t-il un profil type de victime ? Existe-t-il un profil type d'auteur ? Quel est le rôle du groupe ? Quelles sont les conséquences du harcèlement?
- Le repérage de situation de harcèlement : visionnage de vidéos (concours "Mobilisons-nous contre le harcèlement") et utilisation d'une grille de repérage des signaux faibles

Découvrir la méthode PIKAS :

- Une approche originale
- Les principales options de la méthode
- Les étapes de la méthode

Journée 2 : La méthode PIKAS

- S'entraîner aux entretiens
- Les conditions de réussite

Les autres méthodes existantes. Le cyberharcèlement et le sexting. Étude de cas.

Nombre de participants

6 à 20 participants

Durée

2 jours - 12 heures

Session en présentiel et en discontinu

Dates

Mercredi 4 janvier 2023

Jeudi 5 janvier 2023

Horaires

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

DDEC

8 Avenue Urbain Bosio

06300 Nice

Formateur(s)

Ève LENEVEU, formatrice de l'Institut Saint Cassien

Financement

Formation prise en charge par Formiris

Les inscriptions se font sur le site de Formiris :

Code RSC-2022-02941

formiris

Ensemble préparons notre avenir
REGION SUD ET CORSE



OFFRE DE FORMATION REGION SUD ET CORSE

2022-2023

Contact

Formiris Région Sud et Corse
contact.regionsudetcorse@formiris.org
09 75 17 8060



ECOLE

Retrouvez toute l'actualité sur notre site

www.formiris.org/territoire/region-sud-et-corse

1

TROUVEZ LA
FORMATION QUI
VOUS
CORRESPOND

formiris

Ensemble préparons notre avenir
REGION SUD ET CORSE

L'offre de formation de Formiris Région Sud et Corse 2022-2023 est disponible sur le portail de services Formiris (www.formiris.org).

Vos demandes d'inscription s'effectuent directement depuis votre espace personnel enseignant. Vos demandes sont ensuite automatiquement transmises à votre chef d'établissement pour validation.

**FORMIRIS RÉGION
SUD ET CORSE**

contact.regionsudetcorse@formiris.org

09 75 17 80 60

Vous avez besoin d'un conseil ? Vous recherchez une offre de formation ?

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous accompagnons dans vos recherches et selon vos besoins.

www.formiris.org/territoire/region-sud-et-corse



Institut Saint Cassien
Institut Supérieur de Formation
de l'Enseignement Catholique

ISFEC
Saint Cassien

www.institut-saintcassien.com/formationcontinueisfec



CALENDRIER 2022-2023

AOÛT 2022			SEPTEMBRE 2022			OCTOBRE 2022			NOVEMBRE 2022			DÉCEMBRE 2022			JANVIER 2023		
LUN	1		JEU	1		SAM	1		MAR	1	TOUSSANT	JEU	1		DM	1	JOUR DE L'AN
MAR	2		VEN	2		DM	2		MER	2		VEN	2		LUN	2	
MER	3		SAM	3		LUN	3		JEU	3		SAM	3		MAR	3	
JEU	4		DM	4		MAR	4	APPRENDRE A COOPERER ET COOPERER POUR APPRENDRE J1 et J2	VEN	4		DM	4		MER	4	DESAMORCER LES SITUATIONS D'INTIMIDATIONS ET LES RISQUES DE HARCELEMENT AVEC LA METHODE PIKAS J1 ET J2
VEN	5		LUN	5		MER	5	FORMATION TUTEURS Module 1-J1	SAM	5		LUN	5		JEU	5	
SAM	6		MAR	6		JEU	6		DM	6		MAR	6		VEN	6	
DM	7		MER	7		VEN	7		LUN	7		MER	7		SAM	7	
LUN	8		JEU	8		SAM	8		MAR	8		JEU	8		DM	8	
MAR	9		VEN	9		DM	9		MER	9	UNE COMMUNICATION EFFICIENTE ENSEIGNANTS-FAMILLES J1 et J2	VEN	9		LUN	9	
MER	10		SAM	10		LUN	10		JEU	10	ACCOMPAGNEMENT DES SUPPLEANTS 1D-Module 1-J1	SAM	10		MAR	10	
JEU	11		DM	11		MAR	11		VEN	11	ARMISTICE 1918	DM	11		MER	11	
VEN	12		LUN	12		MER	12		SAM	12		LUN	12		JEU	12	
SAM	13		MAR	13		JEU	13		DM	13		MAR	13		VEN	13	APPRENDRE A COOPERER ET COOPERER POUR APPRENDRE- J3
DM	14		MER	14		VEN	14		LUN	14		MER	14	ACCOMPAGNEMENT DES SUPPLEANTS 1D Module 2-J1	SAM	14	
LUN	15	Assomption	JEU	15		SAM	15		MAR	15		JEU	15	FORMATION TUTEURS Module 1-J2	DM	15	
MAR	16		VEN	16		DM	16		MER	16		VEN	16		LUN	16	
MER	17		SAM	17		LUN	17		JEU	17		SAM	17		MAR	17	
JEU	18		DM	18		MAR	18		VEN	18		DM	18		MER	18	PROFESSIONNALISATION AUX PRATIQUES DE L'ECOLE INCLUSIVE Module 2-8 jours
VEN	19		LUN	19		MER	19	FORMATION TUTEURS Module 3-J1 REpondre AU DEFI DE L'ECOLE INCLUSIVE St Raphaël-J1	SAM	19		LUN	19		JEU	19	PROFESSIONNALISATION AUX PRATIQUES DE L'ECOLE INCLUSIVE Module 2-8 jours
SAM	20		MAR	20		JEU	20	REpondre AU DEFI DE L'ECOLE INCLUSIVE St Raphaël-J2	DM	20		MAR	20		VEN	20	PROFESSIONNALISATION AUX PRATIQUES DE L'ECOLE INCLUSIVE Module 2-8 jours
DM	21		MER	21		VEN	21		LUN	21		MER	21		SAM	21	
LUN	22		JEU	22		SAM	22		MAR	22		JEU	22		DM	22	
MAR	23		VEN	23		DM	23		MER	23	ACCOMPAGNEMENT DES SUPPLEANTS 1D Module 1-J2	VEN	23		LUN	23	PROFESSIONNALISATION AUX PRATIQUES DE L'ECOLE INCLUSIVE Module 2-8 jours
MER	24		SAM	24		LUN	24		JEU	24		SAM	24		MAR	24	
JEU	25		DM	25		MAR	25		VEN	25		DM	25	NOËL	MER	25	PROFESSIONNALISATION AUX PRATIQUES DE L'ECOLE INCLUSIVE Module 2-8 jours ACCOMPAGNEMENT DES SUPPLEANTS 1D Module 2-J2
VEN	26		LUN	26		MER	26		SAM	26		LUN	26		JEU	26	PROFESSIONNALISATION AUX PRATIQUES DE L'ECOLE INCLUSIVE Module 2-8 jours
SAM	27		MAR	27		JEU	27		DM	27		MAR	27		VEN	27	
DM	28		MER	28		VEN	28		LUN	28		MER	28		SAM	28	
LUN	29		JEU	29		SAM	29		MAR	29	REpondre AU DEFI DE L'ECOLE INCLUSIVE St Raphaël-J3 et J4	JEU	29		DM	29	
MAR	30		VEN	30		D	30		MER	30		VEN	30		LUN	30	
MER	31					LUN	31					SAM	31		MAR	31	

CALENDRIER 2022-2023

FÉVRIER 2023		MARS 2023		AVRIL 2023		MAI 2023		JUIN 2023		JUILLET 2023		
MER	1	UNE COMMUNICATION EFFICIENTE ENSEIGNANTS-FAMILLES-J3		SAM	1	LUN	1	FÊTE DU TRAVAIL	JEU	1	SAM	1
JEU	2	JEU	2	DIM	2	MAR	2	VEN	2	DIM	2	
VEN	3	VEN	3	LUN	3	MER	3	SAM	3	LUN	3	
SAM	4	SAM	4	MAR	4	JEU	4	DIM	4	MAR	4	
DIM	5	DIM	5	MER	5	VEN	5	LUN	5	MER	5	
LUN	6	LUN	6	JEU	6	SAM	6	MAR	6	JEU	6	
MAR	7	MAR	7	VEN	7	DIM	7	MER	7	VEN	7	
MER	8	FORMATION TUTEURS Module 3-I2 ACCOMPAGNEMENT DES SUPPLEANTS 1D-Module 3 (1 journée)		SAM	8	LUN	8	VICTOIRE 1945	JEU	8	SAM	8
JEU	9	FORMATION TUTEURS Module 1-J3		DIM	9	PÂQUES	MAR	9	VEN	9	DIM	9
VEN	10	VEN	10	LUN	10	LUNDI DE PÂQUES	MER	10	SAM	10	LUN	10
SAM	11	SAM	11	MAR	11	JEU	11	DIM	11	MAR	11	
DIM	12	DIM	12	MER	12	VEN	12	LUN	12	MER	12	
LUN	13	LUN	13	JEU	13	SAM	13	MAR	13	JEU	13	
MAR	14	MAR	14	VEN	14	DIM	14	MER	14	VEN	14	FÊTE NATIONALE
MER	15	MER	15	SAM	15	LUN	15	JEU	15	SAM	15	
JEU	16	JEU	16	DIM	16	MAR	16	VEN	16	DIM	16	
VEN	17	VEN	17	LUN	17	MER	17	SAM	17	LUN	17	
SAM	18	SAM	18	MAR	18	JEU	18	ASCENSION	DIM	18	MAR	18
DIM	19	DIM	19	MER	19	VEN	19	LUN	19	MER	19	
LUN	20	LUN	20	JEU	20	SAM	20	MAR	20	JEU	20	
MAR	21	MAR	21	VEN	21	DIM	21	MER	21	VEN	21	
MER	22	MER	22	SAM	22	LUN	22	JEU	22	SAM	22	
JEU	23	JEU	23	DIM	23	MAR	23	VEN	23	DIM	23	
VEN	24	VEN	24	LUN	24	MER	24	SAM	24	LUN	24	
SAM	25	SAM	25	MAR	25	JEU	25	DIM	25	MAR	25	
DIM	26	DIM	26	MER	26	VEN	26	LUN	26	MER	26	
LUN	27	LUN	27	JEU	27	SAM	27	MAR	27	JEU	27	
MAR	28	MAR	28	VEN	28	DIM	28	PENTECÔTE	MER	28	VEN	28
		MER	29	SAM	29	LUN	29	LUNDI DE PENTECÔTE	JEU	29	SAM	29
		JEU	30	DIM	30	MAR	30	VEN	30	DIM	30	
		VEN	31			MER	31			LUN	31	